



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT

Maison départementale des sports
907 rue du Professeur Blayac
34000 – MONTPELLIER
Site du CODEP34: <http://herault.ffct.org>

COMPTE-RENDU

Réunion du 11/06/2019 à 17h

Lieu : 1 Impasse des Oliviers 34480 MAGALAS

Présents : Jacques Clamouse, Guy Estopina, Jean-Michel Pons, Pierre Hérédia, Christian Arnold, René Baldellon, Gilles Ibars.

Absents excusés : Maria Robu. James Mara.

1. Bilan de la fête du vélo le samedi 1er juin 2019 à Bessilles

Il est très mitigé avec assez peu de participants au global (80) malgré la présence de quelques clubs qui n'étaient pas la cible prioritaire. La communication n'a pas été suffisante malgré l'aide de Martin Caujolle qui a permis d'attirer des jeunes pour le VTT. La question du jour et de la date devra être posée pour 2020, notamment par rapport aux différentes manifestations organisées par les clubs. L'action des membres du CODEP devra être mieux précisée en ciblant l'aide aux clubs.

2. Bilan du séjour à Montagnac / Bessilles en juin

Avec seulement 15 participants inscrits sur les 20 places proposées, le bilan financier devrait être juste à l'équilibre avec des économies qui ont pu être trouvées sur la restauration. Les évaluations sont globalement satisfaisantes avec des parcours intéressants et des accompagnants sympathiques qui ont parfois manqué d'un peu de pédagogie. L'organisation est à revoir avec un manque d'informations préalables sur les visites et les variantes de parcours proposés le lendemain. L'effort des différents acteurs a permis de conduire ce projet à son terme malgré une coordination à parfaire.

Compte-tenu des difficultés au niveau des ressources humaines nécessaires pour un tel projet et d'un moindre intérêt des cyclos-touristes pour ce type de prestations (assez général sur les manifestations identiques), il est décidé de ne pas reconduire pour 2020 ce séjour.

3. **Point sur la réalisation de banderoles clubs – FF Vélo / CODEP**

Les clubs volontaires ont fait passer leurs informations au Webmaster Guy Estopina qui a réalisé des maquettes en cours de validation (18 clubs + CODEP). La commande des 25 banderoles doit donc avoir lieu dans les meilleurs délais (Guy Estopina) en précisant les modalités d'envoi, si possible directement aux clubs.

4. **Actions pour les féminines.**

La rando des féminines prévue les 15 et 16 juin 2019 a été annulée compte-tenu de l'insuffisance des inscrites. La Commission Féminines devra en examiner les raisons et mettre la priorité sur une plus large participation des Féminines de l'Hérault lors de « Toutes à Toulouse » début septembre 2020.

A la demande de la Fédération et du COREG Occitanie, chaque département doit nommer une **référente départementale**. Pour l'Hérault, il est décidé que cela soit **Marylène Clamouse** pour son expérience de Toutes à Paris et Toutes à Strasbourg. Elle établira un projet visant à rassembler des féminines de plusieurs départements limitrophes pour un parcours commun et travaillera en liaison avec Maria Robu et le COREG. Une aide du département de l'Hérault sera sollicitée.

5. **Actions à mener au 2ⁱèm semestre 2019.**

- **La rencontre Aude-Hérault** prévue le 13 octobre 2019 au Lac de Jouarès est organisée par le CODEP de l'Aude. Les clubs de l'Hérault seront largement incités à y participer comme les années précédentes. Des précisions sont à fournir par l'organisateur, notamment pour la restauration avec une aide du CODEP34 prévue, mais à préciser début septembre.

- **L'Assemblée Générale du CODEP34** est prévue à **Roujan le samedi 16 novembre 2019**. Une réunion préparatoire avec le club de Roujan sera organisée sur place le **samedi 5 octobre 2019 à 15h** (à confirmer). Les rapports des Commissions devront être réalisés pour fin septembre sachant que l'ensemble du dossier devra être transmis aux clubs mi octobre.

Pour les clubs qui souhaiteraient demander des récompenses fédérales pour un de leur adhérent, la proposition devra en être faite au CODEP34 avant fin août.

Enfin, il est rappelé à tous les clubs que la priorité de cette Assemblée Générale (Extraordinaire pour ce point très important) sera de trouver de nouvelles personnes pour **renforcer le CODEP** avant l'échéance de fin 2020 qui verra la constitution d'une nouvelle équipe.

6. **Organisation d'un rassemblement le 25 août à Bessilles**

L'idée de proposer un grand rassemblement à cette période sous forme d'une concentration n'a pas été retenue du fait d'une définition insuffisante de l'objectif et d'une date peu propice. Pierre Hérédia a établi un projet pour 2020 qui sera proposé aux clubs lors de l'Assemblée Générale. D'ici là, les membres du CODEP devront participer à l'enrichissement du projet et aux conditions de mise en œuvre (Tous).

7. **Organisation d'une sortie vélo des membres du CODEP**

La proposition pour une sortie commune sur 3 jours au Centre cyclotouriste Les 4 Vents 63120 Aubusson-d'Auvergne en septembre est reportée à une date ultérieure compte-tenu de la difficulté de trouver une date permettant de rassembler l'ensemble des membres. A réexaminer début 2020.

8. Questions diverses

- **Journée rassemblement de Jeunes à Pierrevives le mercredi 19 juin (Pierre).** Dans le cadre de d'une opération avec Hérault Sport pour une opération « Sport pour toi » de 14h à 17h, des ateliers d'initiation sont prévus pour 500 personnes. Le CODEP34 aura un stand (Pierre et Jean-Michel).

- **Projet d'itinéraire vélo route Oenologie du Minervois au Caroux.** Une réunion est prévue à St Pons le 13 juin. Participant CODEP : Pierre Hérédia qui examinera si une intégration avec Vélo en France est envisageable.

Fin de la réunion à 20h00

Le Secrétaire

Jean-Michel Pons



Le Président

Jacques Clamouse

